



Le 9 juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

PRIX DES COMBUSTIBLES

M. Melanson

L'hon. M. Holland

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Holland

M. Melanson

L'hon. M. Holland

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Holland

L'hon. M. Holland

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Flemming, c.r.

L'hon. M. Flemming, c.r.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Melanson

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Flemming, c.r.

SOINS DE SANTÉ

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

L'hon. M^{me} Shephard

AGRICULTURE

M. K. Arseneau

L'hon. M^{me} Johnson

M. K. Arseneau

L'hon. M^{me} Johnson

ÉNERGIE

M. Legacy

L'hon. M. Holland

M. Legacy

L'hon. M. Holland

M. Legacy

M. Legacy

L'hon. M. Holland

[Traduction]

PRIX DES COMBUSTIBLES

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Vous savez, Monsieur le président, les gens de l'autre côté de la Chambre vivent peut-être des moments exaltants, mais ce n'est pas le cas des gens à l'extérieur de l'Assemblée législative. Ce matin, le prix à la pompe est de 2,19 \$ le litre. Nous n'entendons rien de la part du gouvernement sur la possibilité d'aider les vaillants travailleurs du Nouveau-Brunswick qui veulent aller travailler, mais qui ont de la difficulté à se rendre au travail chaque matin — il n'y a aucune aide. Hier, nous avons appris que le premier ministre blâmait la CESP. Il a blâmé le reste du monde et blâme maintenant la CESP. Monsieur le premier ministre, le 5 janvier, vous avez obligé votre ministre à envoyer une lettre à la CESP en vue d'une augmentation de la taxe sur les combustibles, ce qui représentait un fardeau de 60 millions de dollars pour les gens du Nouveau-Brunswick. Pourquoi ne demandez-vous pas à votre ministre d'envoyer, ou pourquoi n'envoyez-vous pas, une lettre demandant une réduction de 60 millions de dollars de la taxe sur l'essence?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, c'est un plaisir de prendre la parole au sujet du prix des combustibles et de ce que nous, en tant que gouvernement, pouvons faire pour atténuer le fardeau des consommateurs au Nouveau-Brunswick. Malheureusement, les efforts du député du côté de l'opposition sont insuffisants et en retard, car nous avons déjà chargé le personnel du ministère de préparer en quelque sorte une demande pour la CESP afin que celle-ci procède à une analyse, puis formule des recommandations que nous, en tant que gouvernement, pourrions avoir à notre disposition.

Au lieu de prendre la parole à l'Assemblée législative et de protester, au lieu de parler de solutions puis de refuser de se joindre au gouvernement pour faire des demandes au gouvernement fédéral, source des vraies préoccupations, que nous avons soulevées lors de notre campagne en 2018... Les gens d'en face ne devraient pas s'étonner que nous soyons dans une telle situation, car nous l'avions prédite. Nous avons prédit le prix élevé des combustibles. Nous avons prédit des prix élevés en raison du coût si élevé des combustibles dans la chaîne d'approvisionnement. Nous avons fait campagne contre la taxe sur le carbone, mais vous, de l'autre côté, ne voulez pas vous joindre à nous pour aller à Ottawa et trouver de véritables solutions. Toutefois, nous le ferons et nous préparerons une demande afin que la CESP puisse nous conseiller en conséquence.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le premier ministre, vous devriez prendre la parole. Vous devriez vous lever ce matin, comme vous l'avez fait en janvier, quand vous avez défendu et essayé d'aider votre ancien employeur. Maintenant que les consommateurs paient 2,19 \$, le ministre prend la parole pour dire : Nous essayons de remédier à la situation. Cela survient alors que, depuis au moins six mois, les gens du Nouveau-Brunswick, des gens vaillants, éprouvent des difficultés — et la situation est encore pire maintenant — et ne reçoivent aucune aide du gouvernement. Maintenant que

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

la session parlementaire tire à sa fin, les parlementaires du côté du gouvernement disent : Nous avons prédit la situation. Vraiment? Vraiment? Aviez-vous vraiment prédit la situation? Monsieur le premier ministre, pourquoi avez-vous préconisé de l'aide pour votre ancien employeur mais aucune aide pour les consommateurs du Nouveau-Brunswick? Envoyez une lettre. Dites-nous ce que vous ferez.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, les propos sont un peu forts. Vous savez, le fait est que je n'ai pas défendu mon ancien employeur. Nous avons demandé à la CESP de faire une analyse, et la commission ne l'a pas faite parce que les renseignements nécessaires ne lui ont pas été fournis.

Il y a manifestement une fuite dans le système. D'ailleurs, j'ai parlé de la CESP hier dans une mêlée de presse, mais j'imagine que, aujourd'hui, quelqu'un de l'autre côté a reçu un rapport indiquant que le ministre préparait en fait une lettre pour demander à la CESP d'examiner de toute urgence le prix de l'essence et la raison pour laquelle les prix de l'énergie augmentent à un tel rythme.

Toutefois, pour revenir à l'argument du ministre, il y a un enjeu plus important. L'enjeu plus important, c'est que la crise énergétique se fait sentir non seulement au Canada et au Nouveau-Brunswick, mais aussi dans le monde entier. L'enjeu au Canada et en Amérique du Nord est en grande partie créé sur place, car nous avons renoncé à notre capacité de dynamiser notre propre population, ce qui est tout simplement inacceptable. Il y a un processus à suivre pour faire la transition vers une économie plus propre. Nous l'avons dit et, oui, nous avons prédit la situation il y a quatre ans. La situation a été accélérée par la crise en Europe, mais elle correspond exactement à ce que voulaient les Libéraux : que les prix de l'énergie atteignent sur le marché un seuil intenable.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre devrait arrêter de fatiguer les gens avec ses discours abstraits — ses discours abstraits. Là, il veut demander à la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick de faire une autre analyse et d'autres études. Monsieur le président, le premier ministre contrôle totalement la portion provinciale de la taxe sur l'essence. Il peut la réduire. Il aurait dû le faire il y a trois mois, ou peut-être même six mois. Toutefois, il peut encore le faire.

Quand le litre d'essence est à 2,19 \$, c'est insensé, Monsieur le président, que le gouvernement propose d'envoyer une lettre pour faire une analyse. Pendant ce temps, les gens souffrent. Ils ne peuvent plus payer le prix de l'essence à la pompe. Ils ne peuvent plus aller au travail, comme l'a dit mon collègue de Victoria-La-Vallée. Monsieur le premier

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ministre, réveillez-vous donc. Voyez ce qu'est la réalité. Arrêtez vos discours abstraits et agissez quant à la portion provinciale de la taxe sur l'essence.

[Traduction]

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je pense que le réveil doit se faire du côté des parlementaires d'en face. Nous, nous sommes réveillés. En fait, nous avons fait ce matin des déclarations au sujet des diverses mesures que nous, en tant que gouvernement, prenons afin de venir en aide aux gens du Nouveau-Brunswick, que ce soit sous forme d'un plafond de 3,8 % sur les augmentations de loyer, d'une réduction des intérêts sur les dettes d'études ou de la création de programmes d'efficacité énergétique qui permettront de remettre de l'argent dans les poches des gens. En outre, dans le cadre des travaux futurs, nous veillerons à demander à la CESP non pas de mener une analyse ni une étude, mais de présenter sur-le-champ des recommandations et une analyse des mesures possibles.

Bien franchement, je pense qu'il y a peut-être trop d'anciens députés libéraux fédéraux qui siègent de l'autre côté de la Chambre. Peut-être qu'ils ne veulent pas ou n'osent pas faire de vagues, car ils n'ont certes pas voulu se joindre à nous quand nous avons présenté l'initiative non partisane d'aller à Ottawa et de demander qu'on nous aide à aider les gens du Nouveau-Brunswick. Si les gens d'en face ne veulent pas aider les gens du Nouveau-Brunswick, alors ils ne devraient pas continuer de se plaindre depuis leurs sièges de la situation alors que nous prenons plusieurs mesures dans différents secteurs et travaillons à résoudre le problème.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le président, voilà un ajout à la liste des gens qui sont pointés du doigt. Les gens d'en face jettent le blâme sur les gens à Ottawa, sur les députés fédéraux, sur nous et sur la CESP. Ils veulent maintenant commander une autre étude. Ils veulent comprendre les conditions du marché et poser la question à la CESP. Néanmoins, l'année dernière, ils ont énormément insisté pour augmenter de 60 millions de dollars la taxe sur les carburants et les recettes qui en sont tirées, ce qui aurait incombé aux gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le premier ministre, vous pouvez agir dès maintenant. Vous pouvez agir aujourd'hui. Vous n'avez besoin de la permission de personne. Réduisez la taxe provinciale sur l'essence, laquelle s'élève à 10,87 ¢. Cela aidera les gens. Cela ne suffira pas, mais cela aidera assurément les gens en augmentant leur pouvoir d'achat pour faire leur épicerie et se rendre au travail. Monsieur le premier ministre, vous avez une autre occasion d'arrêter de pointer les autres du doigt et de commencer à agir. Réduisez-vous la taxe?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, ce n'est pas jeter le blâme sur les autres que de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

prendre la parole à la Chambre la plus publique de la province et de dire : Joignez-vous à nous pour dialoguer avec les gens à Ottawa. Il ne s'agit pas de jeter le blâme sur quiconque. Il ne s'agit pas du tout de jeter le blâme sur quiconque. Ce n'est pas jeter le blâme sur les autres que de parler des diverses mesures que nous prenons dans différents secteurs au sein d'un certain nombre de ministères et des efforts déployés pour venir en aide aux gens du Nouveau-Brunswick. C'est ce qui s'appelle déployer les efforts nécessaires pour faire tout ce que nous pouvons.

Je me réjouis cependant que nous n'invitions pas les gens d'en face à nous aider à rédiger une lettre à la CESP, car ils semblent tirer des conclusions hâtives en disant que nous voulons étudier telle et telle question. Non. Non, il s'agit d'un effort par lequel nous voulons aller de l'avant et dire, rapidement et en termes directs : Présentez-nous une analyse. Les renseignements sont disponibles quant aux mesures qui pourraient être prises et à ce que nous, en tant que gouvernement, pourrions faire relativement au prix des combustibles. En plus de tout le reste, nous pouvons continuer à faire passer les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick en premier, Monsieur le président.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, nous n'allons jamais nous joindre à ce groupe. Ce groupe a récemment accepté deux autres parlementaires et il se retrouve avec un gâchis sur ses mains. Le gouvernement se retrouve avec un gâchis sur ses mains. Nous n'allons jamais accepter de nous joindre à ce groupe.

Monsieur le président, si le ministre dit qu'il avait prévu tout cela... C'est impossible, parce qu'il demande maintenant une analyse. Il demande une analyse aujourd'hui. Il avait tout prévu, mais il demande maintenant une analyse. Sérieusement, le ministre parle des deux côtés de la bouche.

Le premier ministre, pour sa part, ne dit rien. Il est silencieux. En janvier, il défendait son ancien employeur, mais, aujourd'hui, il ne défend même pas les gens qui travaillent au Nouveau-Brunswick et qui paient trop cher à la pompe, Monsieur le président. Allez-vous vous réveiller?

(Exclamations.)

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Non, c'est cela, je vois que vous dormez.

Monsieur le président, le gouvernement dort au gaz. Il demande aux autres de payer plus cher, sans agir. Il avait tout prévu, mais il demande une analyse pour savoir quelles seront les solutions. Les gens paient trop cher. C'est 2,19 \$ le litre ce matin. Réveillez-vous et réduisez la taxe provinciale sur l'essence.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Comme le prouve une ovation faite à la suite d'une question vraiment, vraiment insignifiante, cela en dit plus au sujet des parlementaires du côté de l'opposition qui s'emballent pour un ramassis de mots du genre au lieu d'une véritable question... Revenons sur l'intervention. Je meurs d'impatience de consulter le hansard afin de voir le compte rendu du passage en question. Tout ce que le chef de l'opposition a fait, c'est de dire 45 fois le mot « analyse » et de parler d'un ancien employeur. Il y a une chose dont il n'a pas parlé, soit des gens du Nouveau-Brunswick — les gens du Nouveau-Brunswick. Il ne les a pas mentionnés une seule fois. Il a parlé d'anciens employeurs. Il a parlé d'analyses.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Le chef de l'opposition a parlé de toutes sortes de choses qui contribuent à renforcer l'impression que l'opposition est une sorte de chevalier blanc. Savez-vous quel est l'élément manquant dans la conversation? Les gens du Nouveau-Brunswick. Savez-vous ce qui nous préoccupe de ce côté-ci? Les gens du Nouveau-Brunswick. C'est la raison pour laquelle de nombreux ministères mettent la main à la pâte et font tout leur possible pour proposer des initiatives afin d'aider la population du Nouveau-Brunswick. Nous le savons.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Je crois que vous devriez intervenir, Monsieur le premier ministre, étant donné que l'homme qui veut proposer sa candidature pour vous remplacer faillit à la tâche aujourd'hui. Vous devriez peut-être demander au député de Moncton-Est, car il ferait un meilleur travail. Qui sait?

Nous ne parlons pas des gens du Nouveau-Brunswick? Avez-vous vraiment dit cela? Avez-vous vraiment dit que nous ne parlons pas des gens du Nouveau-Brunswick, les gens vaillants du Nouveau-Brunswick qui paient 2,19 \$ le litre d'essence?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, Monsieur le ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Nous nous employons à défendre ardemment et d'une manière constructive les gens afin de leur venir en aide. Nous ne parlons pas des gens du Nouveau-Brunswick? Avez-vous vraiment dit cela, Monsieur le ministre? Monsieur le premier ministre, allez-vous prendre la parole? Vous, le cerveau du gouvernement, vous êtes le seul, car les autres ne peuvent pas s'en occuper.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Bon, quelques-uns le pourraient, mais pas beaucoup. Prendrez-vous la parole pour défendre les gens vaillants du Nouveau-Brunswick et les aider concernant le prix de l'essence à la pompe?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, voilà tout un spectacle que le chef nous présente aujourd'hui. Je sais que ses jours sont comptés ; il doit donc se dire : Waouh, je dois fournir un ultime effort afin de donner un spectacle.

Monsieur le président, les gens savent très bien pourquoi nous sommes ici. Ils savent qu'il y a une politique nationale qui ne fera que faire grimper continuellement, sans arrêt, les prix de l'énergie. Monsieur le président, il s'agit là d'un enjeu fondamental. Nous savons qu'il a été causé par les événements en Europe, lesquels ont contribué à la complexité et à l'urgence de la situation. Nous savons qu'une solution à long terme est nécessaire, et nous savons que les fonds que nous percevons... J'ai dit cela concernant n'importe quelle somme d'argent que nous touchons, si la situation peut aboutir à quelque chose et que nous pouvons en remettre une partie, comme nous l'avons fait pour les personnes qui en ont le plus besoin, nous continuerons à verser des fonds dans des secteurs stratégiques. Il ne s'agit pas de tirer plus d'argent des prix du carburant, Monsieur le président. Il s'agit de voir à ce que nous puissions continuer à fournir des soins de santé de qualité, une éducation de qualité et des services de qualité aux personnes qui en ont le plus besoin.

Tandis que les Libéraux se penchent sur une chose à la fois parce qu'ils ne peuvent pas imaginer autre chose qu'une seule chose à la fois, nous devons examiner la situation dans son ensemble ainsi que le long terme. C'est pourquoi nous sommes ici, pour le long...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Mes jours sont comptés... Vos jours sont comptés, Monsieur le premier ministre. Vos jours sont comptés. Je peux vous dire une chose. Vous pouvez parler de choses, de questions ou de solutions abstraites qui ne se produiront jamais ; toutefois, aujourd'hui, les gens du Nouveau-Brunswick se sont réveillés et ont voulu faire le plein avant d'aller travailler, mais ils n'en ont pas eu les moyens. Ils ne peuvent pas payer le prix de l'essence, Monsieur le premier ministre. Vous pouvez nous reprocher de penser au court terme. Toutefois, la réalité, c'est que, si les gens du Nouveau-Brunswick n'obtiennent pas d'aide, ils ne seront pas là pour les solutions à long terme parce qu'ils n'auront pas les moyens de continuer à travailler, comme l'a mentionné notre collègue de Grand-Sault.

Monsieur le premier ministre, réveillez-vous — réveillez-vous. Si vous pensez avoir les solutions nécessaires, travaillez-y pour le long terme. Cependant, à court terme, les gens ont besoin d'aide. Réduisez dès maintenant la taxe provinciale sur l'essence.

L'hon. M. Flemming, c.r. (Rothsay, ministre de la Justice, procureur général, PC) : Bon.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. À l'ordre.

L'hon. M. Flemming, c.r. (Rothsay, ministre de la Justice, procureur général, PC) : Il est temps de retourner sur les bancs d'école. D'accord? Il est temps d'apprendre des principes économiques de base. Il est temps de connaître les faits.

Le gouvernement fédéral a en place une politique visant à limiter et à empêcher l'exploration, la production et la distribution d'hydrocarbures. Le gouvernement fédéral a instauré une taxe sur le carbone dans le seul but d'en augmenter le prix de sorte que les gens ne puissent pas mener de telles activités. Le gouvernement fédéral a intentionnellement limité la production d'hydrocarbures pour que le prix grimpe et que les gens n'en utilisent pas. Le fait est qu'il s'agit d'une politique délibérée visant à faire grimper les prix pour réduire la consommation. Bloomberg ne prétend pas que les marchés mondiaux attendent que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick règle le problème.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, savez-vous de quoi il est temps? Il est temps que les parlementaires du côté du gouvernement fassent leurs valises et retournent chez eux. Faites vos valises, retournez chez vous et permettez à un autre parti politique de travailler dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick et de les aider quotidiennement.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Assurément, concernant le prix à la pompe mais aussi concernant bien d'autres enjeux, comme les soins de santé, le gouvernement ne comprend pas quelles sont les solutions à adopter.

(Exclamations.)

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Nous avons proposé des idées constructives aux parlementaires du côté du gouvernement. Ils n'écoutent pas. Ils n'écoutent pas les gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, comme l'a écrit un chroniqueur dans un journal, le premier ministre devrait faire ses valises et prendre sa retraite. Partez en moto et profitez-en, Monsieur le premier ministre. Depuis le début de votre mandat à titre de premier ministre, les gens du Nouveau-Brunswick souffrent énormément. Leur viendrez-vous en aide?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Flemming, c.r. (Rothesay, ministre de la Justice, procureur général, PC) : En parlant de faire ses valises, je pense que le premier ministre a encore beaucoup de travail à faire. Je pense qu'il est enthousiaste et qu'il travaille dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick. Vous, Monsieur, vous faites beaucoup de bruit pour un homme dont les valises sont déjà prêtes. Votre dernier jour de travail est demain.

À mon avis, vous feriez mieux de vous rendre compte que les parlementaires de ce côté-ci de la Chambre travaillent sans relâche pour la population du Nouveau-Brunswick. C'est une sacrée bonne chose que ce soit nous qui sommes au pouvoir et non les parlementaires qui sont de connivence avec le gouvernement fédéral afin d'augmenter les taxes et d'augmenter le coût de l'énergie dans le cadre de cette mission préjudiciable envers la population du Nouveau-Brunswick. Vous obtenez ce pour quoi vous avez signé, vous obtenez ce que vous avez demandé et vous faites subir de l'angoisse et des difficultés aux gens du Nouveau-Brunswick parce que vous ne voulez pas faire la transition vers une économie verte de façon rationnelle, sensible et moins préjudiciable. Voilà ce que nous faisons.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

SOINS DE SANTÉ

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le ministre, de votre avis éclairé sur la question.

Monsieur le président, au cours des derniers jours, nous avons demandé à la ministre de la Santé de nous fournir les chiffres concernant le nombre de postes vacants dans notre système de soins de santé. Le ministère enverra peut-être une lettre à la CESP pour obtenir ces chiffres. Je ne sais pas. Nous avons finalement commencé à obtenir des bribes de renseignements par l'intermédiaire des médias, mais jamais sur le parquet de la Chambre, car la ministre et le gouvernement actuel n'ont probablement pas autant de respect pour l'Assemblée législative. Toutefois, nous avons obtenu des chiffres par l'intermédiaire des médias. Notre province compte 181,5 postes de médecin vacants et 783 postes d'infirmière immatriculée vacants. Nous savons maintenant pourquoi tant de gros problèmes se posent dans notre système de santé. Pourquoi la ministre ne fournit-elle pas les chiffres sur les postes vacants que nous avons demandés en ce qui concerne les autres professionnels de la santé? Est-ce parce qu'elle ne les connaît pas? Ayez l'obligeance de nous le dire.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, la question semble simple, et j'informe la Chambre que des membres du personnel travaillent certainement au dossier. Toutefois, comme je l'ai dit hier, les gens d'en face font fausse route. Nous savons que, comme toutes les autres provinces au pays, nous avons besoin dans la province de tous les fournisseurs de soins de santé que nous pouvons trouver.

Questions orales

Permettez-moi cependant de dire ceci : Je pense qu'il est grand temps que le député d'en face exprime sa gratitude aux 10 000 personnes qui se présentent tous les jours à leur poste dans notre système de santé et qui travaillent à prendre soin des gens de la province. En tant que ministre, mon travail consiste à accroître l'autonomie, à diriger et à veiller à pourvoir le plus tôt possible les postes vacants, ainsi qu'à habilitier les RRS à faire ce qu'elles peuvent pour nous aider à faire du recrutement. La Société médicale, l'Association des infirmières et infirmiers et le Syndicat des infirmières et infirmiers — nous travaillons tous ensemble pour pourvoir les postes vacants au sein des réseaux. Aujourd'hui, je tiens toutefois à remercier les 10 000 employés et plus qui se présentent au travail et qui prennent soin des gens de la province.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je tiens aussi à remercier les 10 000 employés et plus. En fait, je tiens à remercier tous les employés des services publics qui se rendent au travail tous les jours et tentent de changer les choses, ainsi que les employés du système de santé qui essaient de fournir des soins de qualité.

Le problème, c'est que la ministre ne se présente pas au travail tous les jours. Voilà le problème. La raison pour laquelle nous posons de telles questions, c'est que nous voulons vraiment savoir si la ministre comprend l'ampleur du problème qui se pose à nous. Notre système de santé connaît des problèmes majeurs. Nous le savons. Sous votre direction, le système s'effrite. D'importants défis se posent, et nous savons qu'il y a de nombreux postes vacants de tout genre. La ministre a dit que les chiffres étaient déjà disponibles, mais elle ne peut pas nous les fournir. Si elle ne connaît même pas les chiffres exacts concernant les postes vacants, comment peut-elle élaborer un plan de recrutement et de maintien en poste et connaître les besoins à cet égard? Madame la ministre, vous avez dit que les chiffres sont déjà disponibles, mais vous ne pouvez même pas nous fournir la liste complète. Quand le ferez-vous?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, vous savez, j'ai parlé hier des lettres de mandat de 2014 et de 2018 de l'ancien gouvernement, car je voulais montrer les difficultés qui se posent en matière de soins de santé. J'en ai parlé pour une raison. Les parlementaires en question avaient sur leurs listes de très nombreuses mesures qu'ils allaient mettre en oeuvre, mais ils ne l'ont jamais fait.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : La raison pour laquelle je souligne maintenant le fait en question, Monsieur le président, c'est que, depuis

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

le début de la pandémie de COVID-19, nous nous efforçons de trouver des solutions, de régler des problèmes et de travailler ensemble tous les jours.

Monsieur le président, je sais que ce que je m'apprête à dire est extrêmement arrogant, mais j'accepterais volontiers de comparer mon travail des 21 derniers mois à titre de ministre à celui des quatre années des deux ministres du gouvernement précédent.

[Original]

AGRICULTURE

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, il n'y a pas que le prix de l'essence qui augmente ; les coûts liés à l'alimentation augmentent aussi de façon significative pour les gens du Nouveau-Brunswick. Et les agriculteurs veulent faire partie de la solution, Monsieur le président. Il y a plusieurs années que je mentionne à maintes reprises certains sujets, lors de réunions. J'aimerais savoir s'il y a des actions concrètes qui s'en viennent de la part du ministère.

Il n'y a pas très longtemps, nous avons appris dans *La Presse*, au Québec, que le gouvernement québécois allait permettre l'abattage de poulets à la ferme et qu'il allait aussi augmenter de 99 à 500 le nombre maximal de poulets qu'il est possible d'avoir par année, hors quota. Donc, nous parlons ici du droit de produire les œufs et le poulet à la ferme. C'est limité à 199 ici, au Nouveau-Brunswick. Voici ma question : Y a-t-il des actions concrètes à venir concernant le nombre de poulets permis hors quota au Nouveau-Brunswick et l'abattage à la ferme?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Je remercie le député d'en face de la question.

Monsieur le président, le député d'en face et moi avons discuté à quelques reprises de sa perception quant à la vision, ou à l'absence de vision, du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches. En fait, j'ai tenu compte de toutes ses préoccupations. J'ai pris abondamment de notes pendant nos réunions et je les ai partagées et en ai discuté directement avec le ministère.

Non seulement j'ai partagé mes notes avec le ministère pour déterminer l'aide que nous pourrions fournir quant aux questions soulevées par le député, mais je les ai aussi partagées et en ai discuté avec la ministre fédérale ainsi que les ministres provinciaux et territoriaux. Nous avons pris part à des réunions à Halifax au cours desquelles nous avons discuté de la façon dont nous pourrions faciliter la tâche aux petites exploitations et créer des possibilités d'assurance axée sur un modèle coopératif pour l'équipement lourd, qui constitue un achat considérable pour les agriculteurs. Nous tâchons aussi de trouver des moyens de créer des coopératives afin que les agriculteurs puissent mettre leurs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ressources en commun en vue de l'achat d'un tel équipement. Nous examinons des moyens de créer des possibilités pour que les exploitations agricoles de toutes tailles produisent de la nourriture pour la population du Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

[Original]

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Merci. C'est simplement que, à force de répéter, ce n'est plus une nouvelle information. Le ministère est au courant de ces enjeux depuis 2018, puisque j'ai eu la chance d'en parler à l'ancien ministre. C'est Une équipe, un GNB, donc les gens sont censés se parler entre eux. D'ailleurs, en 2015, mon collègue a déposé un projet de loi ici, à la Chambre. Même avant cela, en 2014, j'étais le président des jeunes agriculteurs du Syndicat national des cultivateurs du Nouveau-Brunswick. Le ministère est au courant de ces enjeux depuis tout ce temps. Je n'ai pas été le premier à en parler. Mes prédécesseurs ont soulevé ce sujet. Cela fait 40 ans que le Syndicat national des cultivateurs du Nouveau-Brunswick revendique certains de ces éléments, mais il n'y a jamais eu d'action.

C'est bien beau d'aborder le sujet dans des réunions, mais les réunions sont l'endroit où les bonnes idées meurent, Monsieur le président. Pour moi, ce dont nous avons besoin, c'est de l'action. Ma question était : Y a-t-il une action concrète à venir? Je ne demandais pas quand aura lieu la prochaine réunion au cours de laquelle vous allez aborder le sujet. Quelle est l'action concrète pour les agriculteurs en ce qui concerne l'aspect du hors quota et l'abattage à la ferme?

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : En ce qui concerne l'abattage à la ferme, un certain nombre de ministères ont en fait voix au chapitre. Non seulement la question est du domaine du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, mais Santé publique doit aussi prendre part aux travaux. Nous avons parlé à des gens des abattoirs sur place et du fait que, à l'heure actuelle, les inspections visent le processus d'abattage comparativement au produit final. Nous travaillons avec le regroupement des ministres de l'agriculture des Maritimes afin d'examiner la façon dont nous pouvons favoriser une approche d'équipe aux fins de l'inspection des protéines et de l'abattage sur place, mais un certain nombre d'organismes différents doivent prendre part aux travaux. Nous travaillons à la création d'une initiative maritime ou atlantique pour gérer la situation.

Questions orales

ÉNERGIE

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. Hier, le ministre des Ressources naturelles a fait allusion à un personnage politique important, Donald Arseneault ; je me suis donc dit que nous pourrions peut-être parler ce matin de l'une des grandes initiatives de ce dernier, soit le programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle, ou LORESS. LORESS est un programme de développement énergétique communautaire.

Dans la région du nord-est, les travaux liés à un projet de 20 MW, le désormais malheureusement célèbre projet d'Anse-Bleue, restent en quelque sorte suspendus depuis un certain temps. Nous savons maintenant que le projet suscite encore plus de problèmes. Pouvons-nous obtenir des renseignements à jour au sujet de la suite que le ministre donnera à ce projet de 20 MW? Y a-t-il de nouvelles initiatives? Y a-t-il un nouveau promoteur? Y a-t-il eu une réaffectation? Pouvons-nous simplement obtenir des renseignements à jour, car nous n'avons aucune nouvelle au sujet du projet depuis un certain temps?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je ne sais pas s'il serait question de Donald Arseneault ou de Justin Trudeau. Après tout, nous pourrions passer en revue toute une liste de personnes auxquelles les gens ici présents ne s'opposeraient jamais et à l'égard desquelles ils ne chercheraient jamais à exprimer un désaccord. Je ne procéderai pas ainsi et je ne perdrai pas la minute dont je dispose à parler du manque d'intérêt des Libéraux pour ce qui est de se mettre au travail et de s'occuper des gens du Nouveau-Brunswick.

En ce qui a trait au projet précis, nous soulèverons la question au ministère. Je pourrai obtenir une réponse très, très détaillée et précise à ce sujet. Toutefois, comme nous en avons discuté pas plus tard que l'autre jour, lorsque nous étudions la plus récente modification de la *Loi sur l'électricité*, à savoir le projet de loi 99, il est très évident que nous nous efforçons de faire en sorte que, en période difficile, comme celle que nous traversons maintenant, nous mettions en oeuvre tous les moyens disponibles pour que les gens de notre province tirent parti de l'efficacité énergétique et soient en mesure de générer de l'électricité et chauffer leur maison de façon responsable et écologique et que nous leur fassions en outre réaliser des économies.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, suis-je le seul à avoir l'impression suivante? Chaque fois que le ministre donne des réponses du genre, j'ai envie d'aller acheter un appareil Slap Chop ou un couteau Ginsu. Pouvons-nous faire moins d'infopublicités et obtenir une réponse à la question?

Questions orales

Il est question d'un projet économique. Celui-ci a des retombées économiques pour la région. De quelles sortes de retombées économiques la région, soit celle du nord-est, bénéficie-t-elle lorsque le dossier traîne sur votre bureau? Le programme LORESS date de 2016. Bon, je sais que nous serons quelque peu téméraires. Nous parlerons peut-être de faire avancer les choses. Six ans, c'est vraiment très peu de temps. Après tout, les propos du ministre indiquent que ce qu'il y a de plus ennuyeux susciterait chez lui une crise d'anxiété. Voilà comment il conçoit la rapidité. Activez le dossier. Il est sur votre bureau. Il suffit de le remettre sur les rails. Obtenez les retombées liées au projet et mettez l'opération en marche. Cela représente 20 MW qui pourraient être utiles à la collectivité.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je constate une absence de toute forme de question. Je comprends que mon avenir dans le monde des infopublicités télévisées de fin de soirée est celui que m'indique le député. Pour ce qui est de parler de conseils en matière de développement économique, l'orientation de la question posée par le député aurait peut-être été différente. Or, aucune question n'a été posée dans la partie de la période de questions.

Par conséquent, je me sens libre de prendre la parole pour souligner que nous allons de l'avant relativement à des initiatives importantes. Nous allons de l'avant dans tous les secteurs gouvernementaux pour ce qui est de favoriser le développement économique. Nous pouvons parler du projet de loi sur l'efficacité, que nous venons de présenter. Malgré les critiques des parlementaires d'en face, il s'agit d'une mesure sans précédent. Nous avons fait avancer le tout et l'avons inscrit dans la loi pour faire en sorte que les objectifs visés soient imposés. Voilà un autre dossier qui traînait sur la table depuis 2016, et les parlementaires d'en face n'ont rien fait à cet égard.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Veuillez m'excuser, Monsieur le président. Je n'ai pas posé de question la deuxième fois. Comme le ministre n'a pas répondu à la première question, j'ai pensé qu'il utiliserait une minute de plus pour peut-être trouver une réponse.

Je vais lui donner une autre occasion : Il est question de LORESS, de 20 MW, dans le nord-est de la province, et de 39 demandes de projets. Il y avait beaucoup de possibilités. Six demandes ont été acceptées. De nombreux autres projets pourraient donner lieu à une production comparable d'électricité, et les activités de développement et d'exploitation subséquentes pourraient générer des retombées économiques. Ils sont simplement en attente, et nous n'en avons pas entendu parler depuis environ... Le gouvernement actuel est au pouvoir depuis deux ans...

(Exclamations.)

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Depuis deux ans, nous n'avons rien entendu au sujet du projet. Il est tout simplement au point mort, alors que se présentent des possibilités de développement économique, dans une région qui en a certainement besoin. Ce n'est pas comme si nous avions hésité à en parler. Voici une question facile : Prendrez-vous des mesures concernant le dossier et commencerez-vous à aller de l'avant concernant le projet, qui représente 20 MW?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je m'adresse au député d'en face et lui demande ceci : Lorsqu'il examine des dossiers de cette nature, consulte-t-il son caucus? Après tout, il y a peut-être eu des discussions entre des membres de son caucus au sujet de l'avancement de projets dans le nord de la province. Toutefois, je mettrai de côté le sujet pour laisser le député d'en face mener ses propres recherches concernant les parlementaires qui ont pu être touchés par les projets de développement économique ou d'énergie dans la même région ou qui n'y étaient pas favorables. Nous discuterons de la question un autre jour. Nous aurons une autre période des questions demain et nous pourrons peut-être revenir à la question et poursuivre la discussion.

Le projet LORESS, relativement à tout ce qui est propre à un projet d'une telle envergure... Non, je ne poursuivrai pas le débat sur le même sujet, comme nous l'avons entendu depuis le début de la journée et tout au long de la période des questions, et je ne laisserai pas les Libéraux se perdre en conjectures et exprimer des idées décousues. Si le député d'en face le souhaite, je lui fournirai une description détaillée du projet. Je lui donnerai dès que possible exactement les renseignements dont nous disposons. Je n'ai pas ces renseignements en ce moment. Je ne me prononcerai pas sur un sujet si je ne dispose pas de renseignements solides et ne suis pas en mesure de fournir la meilleure explication possible. Le député d'en face obtiendra les renseignements sur-le-champ, et nous avons hâte de les lui communiquer. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : La période des questions est terminée.